

ceux qui sont destinés à être de vrais producteurs stables, de toucher un revenu correspondant à leurs efforts.

• (12.40 p.m.)

Les cultivateurs ne sont donc pas satisfaits et, pour les producteurs progressifs, la politique laitière constitue un recul à cause de la pénalité frappant toute augmentation de production, même si cette augmentation est souvent nécessaire pour une meilleure utilisation des ressources.

Dès que l'État a accepté la fixité du budget octroyé pour l'industrie laitière et qu'il a convenu de conserver à cette politique son double caractère économique et social déguisé, il lui fallait frapper les producteurs engagés sur la voie du progrès. Il l'a fait. Ce geste illustre parfaitement la situation décrite plus haut. C'est regrettable, car nous avons l'impression de pouvoir sortir graduellement de la confusion déjà décrite et qui, une fois de plus, frappe durement les bons producteurs professionnels.

La politique de soutien des prix des produits finis au même niveau que l'an dernier est un mauvais indice des prix réels payés aux producteurs. La réduction des subventions payées aux producteurs et la pénalité imposée à toute augmentation de production vont diminuer sévèrement le revenu des agriculteurs aux prises avec une hausse du prix de revient.

Au cours de cet été, l'écart entre le prix de revient et de vente, se resserrera donc davantage, car dans plusieurs domaines, les prix des produits que les cultivateurs doivent se procurer pour produire, au cours d'un cycle de production, augmentent sans cesse. L'État peut expliquer sa décision en invoquant le déséquilibre entre l'offre et la demande de produits laitiers. Tel est l'inconvénient de la direction d'une industrie par la seule action sur les prix, sans tenir compte de l'économie de la production de cette industrie. Cette méthode est apte à créer des injustices graves pour certaines catégories de producteurs et pour l'ensemble d'une collectivité de professionnels.

Il est certain que l'agriculture est une industrie essentielle dans l'économie canadienne, et il est très important que les gouvernements, à tous les paliers, prennent les dispositions nécessaires pour en assurer la survivance et garantir aux producteurs qu'ils pourront non seulement gagner honorablement leur vie, mais qu'ils toucheront leur juste part du revenu national afin de bénéficier des avantages de cette « société juste » à laquelle je continue de croire. Je suis convaincu que le gouvernement voudra continuer de travailler en vue d'établir la « société juste » avant qu'il ne soit trop tard.

Il m'a été donné d'assister récemment à Paris, « la ville de la grande lumière », à une manifestation que je peux qualifier d'émeute. J'ai été étonné de voir comment les choses se passent rapidement. En effet, à 2 h. 10, tout était calme et à 2 h. 15, une vraie guerre civile sévissait. On renversait des barils d'huile et d'essence dans la rue, on y mettait le feu; on défonçait des vitrines, bref, on cassait tout. J'ai demandé à un des contestataires pourquoi il agissait ainsi. Il a répondu qu'il ne le savait pas, qu'il agissait sous les ordres de son chef. Ces chefs européens semblent avoir les mêmes idées que certains chefs canadiens. En effet, à Montréal, récemment, on a appris qu'il y avait des chefs auxquels les gens obéissaient aveuglément. Voilà qui est dangereux. Il faut donc prendre les dispositions susceptibles d'améliorer le sort des travailleurs, y compris les travailleurs agricoles, afin de leur redonner confiance en notre pays.

Environ la moitié des entreprises agricoles canadiennes ont été recensées. Il s'agit d'entreprises de culture du blé et d'élevage du bétail. Il s'agit d'environ 20,000 industries laitières commerciales et de 10,000 petites entreprises de culture de céréales autres que le blé. Environ 80 p. 100 de la terre arable se trouve dans l'Ouest canadien, dont la plus grande partie est affectée aujourd'hui à la production du blé, de graine de colza et de graine de lin.

J'ai vu la même chose en France. J'ai visité de grandes plaines et j'ai rencontré des paysans qui ne sont pas heureux, car ils ne reçoivent pas leur juste part. Ils ne jouissent pas de la justice à laquelle ils ont droit et l'on sent qu'il existe un mouvement de contestation et que les agriculteurs sont mécontents.

A mon avis, le gouvernement, qui a toujours été à l'avant-garde et a toujours su prendre les décisions qui s'imposaient dans les moments les plus graves—et je suis convaincu que l'opposition sera d'accord—devrait, dès maintenant, prendre les dispositions nécessaires pour développer davantage l'économie en général et assurer à l'économie agricole, en particulier, la possibilité de survivre, afin que les enfants de 18, 19, 20, 21 ou 22 ans, qui fréquentent les bureaux de placement en vue de se trouver du travail, soient en mesure d'espérer en notre pays et de jouir de la confiance qui est nécessaire à cet âge, parce que lorsqu'on est jeune, si l'on n'est pas occupé à faire de bonnes choses, on en fait de mauvaises. Tel est le courant qui prévaut actuellement dans la province de Québec et aussi dans les autres provinces.

Au fait, il n'y a pas tellement longtemps, des jeunes personnes assises dans les tribunes ont inopinément paralysé les travaux de la Chambre, en criant et en vociférant. Et je suis d'avis que si la motion qui fait l'objet du